Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 32 (1995)

Heft: 1231

Buchbesprechung: Le Paris des Suisses [Daniel Jeannet]

Autor: Meizoz, Jérôme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNIVERSAIRE

Le pari des Suisses

Un livre abondamment illustré retrace les itinéraires des artistes suisses de Paris. C'est l'occasion de se pencher sur les relations particulières qu'entretiennent nos compatriotes avec la Ville-lumière

RÉFÉRENCE

Daniel Jeannet (dir.), *Le Paris des Suisses*, Paris, La Différence/CCS, 1995.

A l'occasion des 10 ans du Centre culturel suisse, diverses expositions et manifestations ont lieu au cours du mois d'octobre, 32-34 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. 00331/42 71 44 50. Présenté par Daniel Jeannet, Le Paris des Suisses paraît à l'occasion des dix ans du Centre Culturel Suisse de Paris (fondé par Pro Helvetia).

Cet «hommage à Paris» est un magnifique ouvrage illustré regroupant textes, photos, toiles et œuvres plastiques ou architecturales de Suisses ayant vécu ou séjourné à Paris du 18° siècle à nos jours. L'ouvrage est globalement chronologique – avec quelques amusantes entorses toutefois: Gonzague de Reynold est fourré au 17° siècle, qui lui va si bien! De Jean-Jacques Rousseau à Yves Laplace défilent les personnalités helvétiques pour qui Paris fut et reste un lieu marquant de leur itinéraire.

Attitudes empreintes de respect

Grâce à cette anthologie, on pourra se faire une assez bonne idée du rapport qu'entretiennent les Suisses, particulièrement les romands, avec ce centre intellectuel et politique. Si chacun projette sur la Ville-lumière ses propres désirs, une attitude générale se dégage: la révérence. A savoir cette admiration craintive et parfois passionnelle que le provincial peut éprouver pour la capitale. La révérence, vêtue avec l'élégance des euphémismes, prend le nom d'«hommage», si souvent utilisé dans Le Paris des Suisses.

Bien sûr, la reconnaissance ou la nostalgie de Paris peuvent donner lieu à des textes attachants (Benoziglio, de Roulet). Mais, signe suprême de la révérence, beaucoup de créateurs se mettent spontanément à narrer leur rencontre avec une star de Paris. Tel s'efface derrière le maître, laisse sa célébrité s'infiltrer en lui... «je l'ai touché»... Modèles du genre, Bernard Comment raconte par le menu une banale rencontre avec Roland Barthes, Mercanton évoque pieusement Bergson, et Chessex, plus sûr de lui, retourne l'échange à son profit avec un titre suant son Narcisse: «Où j'en suis avec Jean Paulhan»!

Mais cessons: magnifiquement illustré, d'un format agréable, riche de rencontres et de souvenirs, ce livre foisonne de découvertes. Ainsi y lira-t-on de passionnants inédits: Louis-Albert Zbinden évoquant Céline à Meudon, Nicolas Bouvier en iconographe, Charles-Henri Favrod évoquant, avec Sartre, les péripéties de la création des *Faux Nez*.

Ironique Dürrenmatt

Moins portés à l'admiration, plus distancés que les romands à l'égard de la capitale, et donc plus portés à l'humour, les alémaniques excellent dans les positions critiques. Ainsi lira-t-on un télégramme inédit de Friedrich Dürrenmatt à Jack Lang, en réponse à une invitation à la conférence «Liberté et droits de l'homme»:

«(...) Comme j'apprends que votre pays gagne 61,8 milliards de francs français (61 800 000 000) sur des exportations d'armes – un nombre qui, exprimé en kilomètres, équivaudrait à plus de cinq fois le diamètre du système solaire – je ne tiens plus la France pour le lieu adéquat où débattre de la liberté et des droits de l'homme, même si j'avoue ne pas connaître de pays où cela serait possible: partout où l'on meurt de faim, ce serait raillerie (...)» (20 mai 1985).

Bon anniversaire au Centre Culturel Suisse! ■

Jérôme Meizoz

•••

peut-être pas, mais ne rêvons pas trop).

La révision de la Loi électorale devrait enfin prévoir l'abaissement du nombre actuel de 200 députés. Une centaine serait bien suffisante! Je soutiens donc l'initiative lancée. Mais, probablement, par souci de représentation équitable à tous niveaux, 120 est un nombre à retenir finalement. Par cette réduction, on vise bien entendu une véritable évolution des méthodes du travail parlementaire sans pour autant trop désespérer les tenanciers de la buvette.

Le Grand Conseil serait formé de la combinaison d'éléments qui tiennent aux partis et aux régions. Le scrutin proportionnel cantonal fixerait les contingents attribués à chaque parti. Les 30 députés désignés par les scrutins de circonscription occuperaient les sièges des quotas et les 90 autres seraient déclarés élus dans l'ordre des résultats des listes cantonales.

Toute notion de quorum étant supprimée, l'organisation des travaux du parlement serait laissée à l'appréciation de ses membres, notamment pour la constitution des groupes.

Autre avantage de la réduction du nombre des députés: le parlement continuerait à siéger dans les mêmes locaux où des pupitres seraient enfin aménagés.

Quelques «menus-suggestions» pour alimenter un débat qui mériterait d'être moins classique qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant.

Christian Ogay, conseiller communal à Lausanne, ancien député